

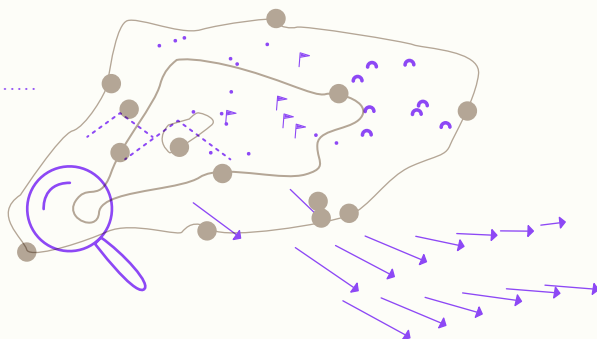
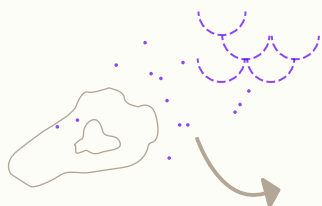


OBSERVATOIRE  
DES POLITIQUES  
CULTURELLES

Formation continue

Cycle national 2015

Direction de projet  
artistique et culturel  
et développement  
des territoires

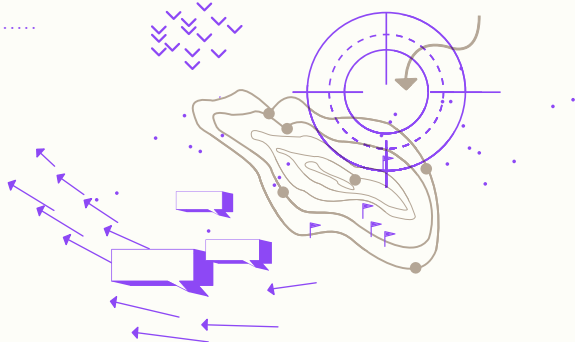


Le Cycle national est organisé sous forme de 5 modules répartis entre avril et novembre 2015 à Grenoble, Paris, Berlin et Bruxelles. Créé en 2006 par l'Observatoire des politiques culturelles, ce cycle de formation est élaboré en lien étroit avec les évolutions sociétales et l'actualité de la recherche. Il s'appuie sur le réseau de l'OPC et sur l'expertise de son équipe en matière d'études, de conseil et d'information auprès des collectivités publiques.

Le Cycle national vise à améliorer les capacités d'adaptation et d'action des participants. Il permet aux stagiaires d'acquérir des connaissances et savoir-faire, de développer des outils de réflexion, de renforcer leur argumentation, de consolider leurs compétences et qualifications.

## Public visé

- ↳ Élu-e-s \*
- ↳ Directeur-trice-s et responsables d'équipements ou de projets, chargé-e-s de mission
- ↳ Cadres des collectivités publiques ou de leurs établissements
- ↳ Cadres des entreprises du secteur privé
- ↳ Artistes



Suivre le Cycle national peut aider à accompagner une reconversion professionnelle, notamment avec l'appui du réseau de l'OPC.

\* L'OPC est agréé par le ministère de l'Intérieur (DGCL) pour la formation des élus.

---

## Objectifs

- ↳ Comprendre les évolutions sociétales, les mutations technologiques, les contraintes économiques pour mieux adapter ses actions
- ↳ Acquérir une méthodologie pour articuler son action avec les populations et les territoires sur des principes de développement durable, de coopération et de participation
- ↳ Apprendre à élaborer des indicateurs pour inscrire ses projets dans un cadre éthique et citoyen
- ↳ Savoir positionner son action de manière transversale dans un processus de développement territorial
- ↳ Maîtriser les réseaux et les outils pour intégrer la dimension européenne et internationale dans son projet

---

## Axes et contenus

La formation s'articule autour de 3 logiques d'action territoriale.

### Renouveler l'action publique et les projets à partir des personnes et des territoires

- ↳ Valeur sociétale de l'intervention artistique et culturelle
- ↳ Définition et évolution du concept de culture dans les politiques publiques
- ↳ Apport des droits et libertés culturels dans la construction des projets et des politiques
- ↳ Société urbaine, globalisation et dynamiques culturelles
- ↳ Aménagement créatif et participatif des territoires urbains et ruraux
- ↳ Politiques publiques et enjeux de la diversité culturelle
- ↳ Proposition de relecture de la sociologie des pratiques culturelles

---

### Refonder les politiques et les projets culturels à l'ère du numérique, des industries culturelles et de la société de la connaissance

- ↳ Enjeux du numérique et de la diversité des cultures dans la construction des projets et évolution des politiques publiques
- ↳ Mutations des pratiques sociales et culturelles à l'ère du numérique
- ↳ Impact du numérique sur l'économie, les lieux, les métiers et les projets culturels

---

### Mobiliser les ressources, les dispositifs et les méthodes d'intervention territoriale

- ↳ Action territoriale de l'État et du ministère de la Culture
- ↳ Décentralisation et action des collectivités territoriales
- ↳ Réformes territoriales et finances publiques : évolutions et perspectives
- ↳ Valeur économique de la culture
- ↳ Études de cas à l'international (politiques publiques territoriales à Bruxelles et Berlin)
- ↳ Cadres internationaux d'action territoriale : Agenda 21 et culture, Déclaration de Fribourg, convention Unesco, programmes de l'Union européenne...
- ↳ Rôle de la société civile dans la détermination des politiques publiques
- ↳ Dispositifs de médiation et d'éducation artistique et culturelle
- ↳ Logiques d'élaboration des indicateurs culturels

---

## Moyens pédagogiques

### Intervenants

En fonction des thématiques abordées, des intervenants de référence ont été sélectionnés par l'Observatoire en France ou en Europe : enseignants-chercheurs, professionnels du secteur culturel, agents des collectivités publiques, élus, experts pluridisciplinaires...

(retrouvez la liste des intervenants sur [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net))

### Encadrement

Le Cycle national est encadré par le-la directeur-trice adjoint-e de l'OPC et Alice-Anne Jeandel, responsable des formations. Le secrétariat de la formation est assuré par Samia Hamouda. L'ensemble de l'équipe de l'OPC contribue à la mise en œuvre du Cycle.

### Mode de fonctionnement des modules

- ↳ Cours théoriques et échanges avec les intervenants
- ↳ Illustration des cours théoriques à travers la visite de lieux, la présentation et l'analyse de projets, la rencontre avec des responsables artistiques et culturels
- ↳ Ateliers de réflexion contextuels et méthodologiques, ateliers de mise en situation
- ↳ Nombre de participants par promotion : 25

Les cours et ateliers permettront aux participants d'échanger entre eux afin de bénéficier de la dynamique de groupe et des savoirs et savoir-faire de chacun. Les ateliers permettront aussi de mesurer le niveau d'acquisition des connaissances.

### Supports pédagogiques et techniques

- ↳ À Grenoble : une salle dédiée à la formation, une documentaliste et un centre de documentation sur les politiques culturelles
- ↳ À Paris, Berlin et Bruxelles : des salles de cours au sein de structures artistiques, culturelles et universitaires
- ↳ Sur le Web : un site Extranet dédié aux stagiaires, permettant la préparation des séminaires et l'échange entre les sessions : dossier documentaire en ligne et programme détaillé avant chaque session, forum de discussion, partage de documents...

### Suivi de la formation et outils d'évaluation

#### Pendant les modules :

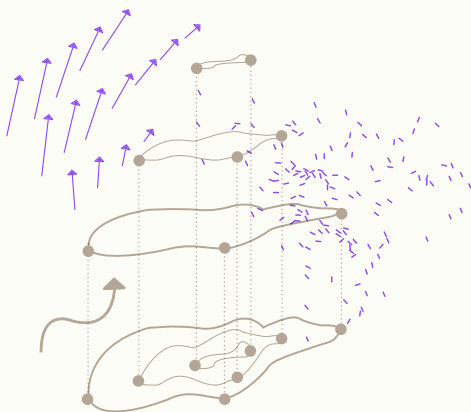
- ↳ Évaluation par le formateur de la progression des stagiaires lors des ateliers de réflexion et de mise en situation

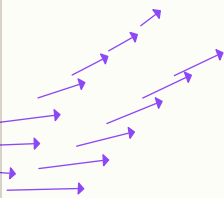
#### Après chaque module :

- ↳ Auto-évaluation des stagiaires à partir d'un document élaboré par l'OPC
- ↳ Analyse personnelle écrite, sur une thématique abordée au cours du module
- ↳ Évaluation de la qualité de la formation par les stagiaires

#### À la fin du Cycle :

- ↳ Rapport final à partir des analyses personnelles réalisées au cours de la formation
- ↳ **Certificat de formation délivré par l'Observatoire**





### Réseau

Les participants au Cycle national bénéficient également des ressources pédagogiques et professionnelles du réseau des anciens stagiaires de l'Observatoire.

Ils peuvent intégrer l'association **Réseau** qui réunit plus de 700 élus et professionnels, participant ou ayant participé aux formations Master « Direction de projets culturels » (OPC/IEP), Cycle national, Cycle numérique et Courants du monde.

### 5 modules

7 au 10 avril → Grenoble (4 jours)

26 au 29 mai → Paris (3 jours et demi)

23 au 26 juin → Berlin (3 jours et demi)

22 au 25 septembre → Bruxelles (3 jours et demi)

24 au 27 novembre → Grenoble (4 jours)

Modules 1 et 5 : début de session le mardi à 9h30

Modules 2, 3 et 4 : début de session le mardi à 13h30

**Soit : 131 heures de formation**

Possibilité de participer à une ou plusieurs sessions pour les élus et/ou les anciens stagiaires du Master ou du Cycle national (nous contacter pour les tarifs)

### Mode de recrutement

Sélection sur dossier et entretien le cas échéant

### Frais pédagogiques

3900 €

Ce coût ne comprend pas les frais de déplacements, de repas et d'hébergement.

Les abonnés à la Plateforme Culture Collectivités territoriales de l'OPC et les membres de Réseau bénéficient d'une réduction de 10 %.

### Frais de dossier

30 € (non remboursés si le candidat n'est pas retenu)

### Déplacements européens

Une ligne budgétaire spécifique a été créée par l'OPC afin de prendre en charge, le cas échéant, les billets d'avion ou de train pour Berlin et Bruxelles.

(Voir conditions détaillées sur [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)).

### Informations / renseignements

Tél. +33 (0)4 76 44 33 26

Sur les contenus et le déroulement de la formation : Alice-Anne Jeandel

Sur les devis et les inscriptions : Samia Hamouda

### Dossier de candidature

**Disponible en ligne :**

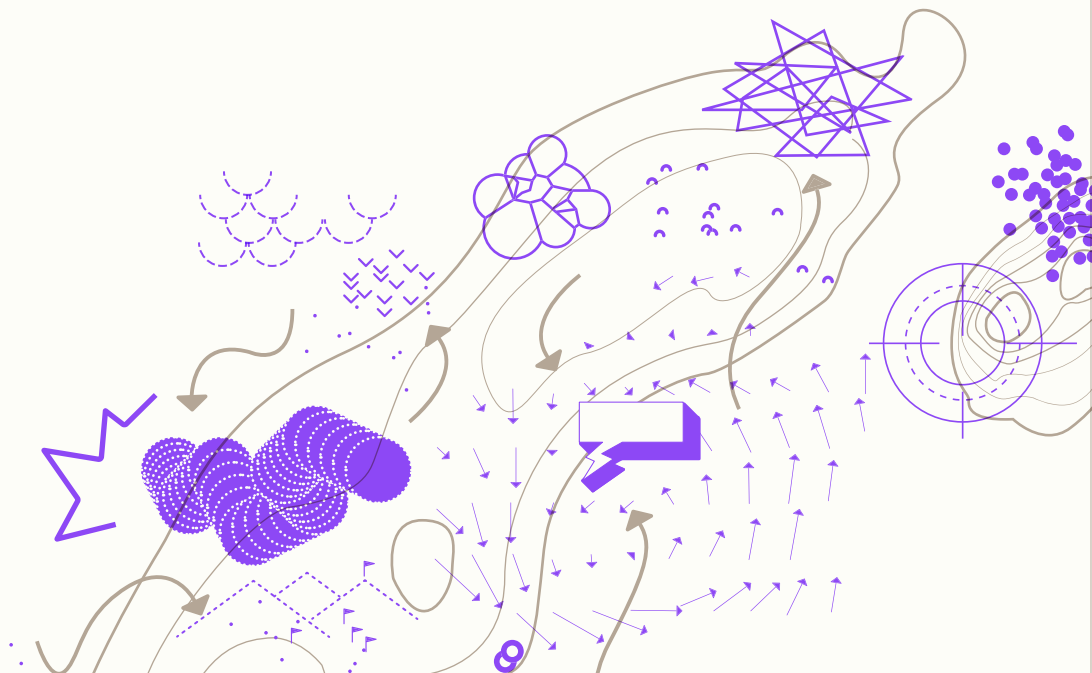
[www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)

**ou sur demande :**

[formations@observatoire-culture.net](mailto:formations@observatoire-culture.net)

À retourner à : l'Observatoire des politiques culturelles  
1, rue du Vieux Temple, 38000 Grenoble

**avant le 09 février 2015 (cachet de la Poste faisant foi)**



OBSERVATOIRE  
DES  
POLITIQUES  
CULTURELLES

CONTACT

1, rue du Vieux Temple 38000 Grenoble  
formations@observatoire-culture.net  
Tél. +33 (0)4 76 44 33 26  
Fax +33 (0)4 76 44 95 00  
www.observatoire-culture.net

L'Observatoire des politiques culturelles (OPC) est un organisme national, conventionné avec le ministère de la Culture et de la Communication. Il bénéficie également du soutien de la Région Rhône-Alpes, du Département de l'Isère, de la Ville de Grenoble, de l'Université Pierre Mendès-France et de l'IEP de Grenoble. Son projet se situe à l'articulation des enjeux de société, des enjeux artistiques et culturels et des politiques publiques territoriales, du local à l'international. Il accompagne les services de l'État, les collectivités territoriales – élus, responsables de services et d'équipements –, les acteurs artistiques et culturels dans la réflexion sur les politiques culturelles territoriales et leur mise en œuvre. À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expérience significative des politiques territoriales en Europe comme en région.